

# Prissé

Bulletin municipal  
N°114

JUILLET 2019



**PARTAGER**   
des moments



**VIVRE**   
à Prissé



**AGIR**   
pour la commune

Magnolia x soulangeana  
Magnolia de Soulange

# Sommaire



## 3 LE MOT DU MAIRE



## 4 VIVRE



Fleurissement /	
Agence postale .....	4
150 <sup>ème</sup> anniversaire décès	
A. Lamartine .....	5
Cérémonies du 19 mars et 8 mai	6
Bâtiments communaux /	
Cadre de vie .....	7
Travaux voirie & assainissement..	8
Budget .....	9-10
Conscrits 2019 .....	11-12
Affaires scolaires.....	13
Pour voter / Développement durable	
Loi Labbé .....	14
Les règles en construction /	
Plan canicule .....	15
Le très haut débit arrive à Prissé ..	16-17
Remise du St Vincent/	
Concours St Vincent .....	17

## 24 PARTAGER



Cercle de l'amitié .....	24
L'écho de la bib .....	25
Foyer rural /	
Foyer tarot-détente.....	26
Théâtre à Prissé .....	27
SIBE musiques / ESPM.....	28
Tennis club Prisséen .....	29
ADMR .....	30
Garderie les P'tits Loups/	
Don du sang.....	31

## 32 S'INFORMER



Conseils prévention contre	
les cambriolages .....	32
Recensement citoyen obligatoire /	
Numéros d'urgence .....	33
Etat civil.....	34
Renseignements utiles .....	35-36-37

## 18 AGIR



SIVU Val Lamartinien.....	18
Fin du SIVOM.....	19
Syndicat des eaux.....	19
Pôle d'équilibre territorial et rural.....	20

## 38 S'ORGANISER



Calendrier manifestations .....	38
Alphonse de Lamartine à Montceau....	39

Bulletin Municipal de Prissé : **1070 exemplaires**  
Directeur de publication : **Michel DAVENTURE**  
Responsable de rédaction : **André DEWERDT**  
Conception graphique : **Agence Siclik**  
Crédits photographiques : **Mairie de Prissé - Freepik - Fotolia**  
Impression : **Inore Groupe Impression**

# LE MOT / DU MAIRE

**E**n projet depuis 2018, l'agrandissement du groupe scolaire se concrétise. Les enseignants, bientôt vont pouvoir utiliser leurs nouveaux locaux et les élèves retrouver leur espace de récréation.

Pour les classes de maternelle, ce sont les toilettes entièrement rinnovées et construction d'un nouveau préau.

C'est surtout « l'Algeco » en location qui laisse la place à un nouveau bâtiment en dur, comprenant deux nouvelles classes et un bureau pour le directeur jusque-là confiné dans un espace pas très fonctionnel.

Et c'est encore une surface couverte qui fera la jonction avec la cour des maternelles pour l'accueil des parents et enfants.

Sous réserve d'avenants supplémentaires, le coût total du projet s'élèverait aujourd'hui à 533 986,87 € HT (640 784,24 TTC) sachant que la commune pourrait bénéficier d'aides à hauteur de 148 016 € au titre de la DETR, de 77 480 € des fonds de concours de Mâconnais Beaujolais Agglomération et de 70 800 € du Conseil Départemental soit un total de 296 296 €.

Dans un autre domaine, et ce entièrement à la charge de la commune, ce sont toujours des travaux de réfection de voirie, avec la rue de la Fontaine, l'aménagement d'une aire de stationnement pouvant accueillir 25 véhicules dont 7 emplacements réservés en aire de co-voiturage.

Rien ne se crée, tout se transforme, ce sont aussi les moyens de communication qui évoluent : le bureau de poste installé à la mairie maintenant en vitesse de croisière et le 18 septembre ce sera l'inauguration des travaux d'installation de la fibre optique dans notre village.



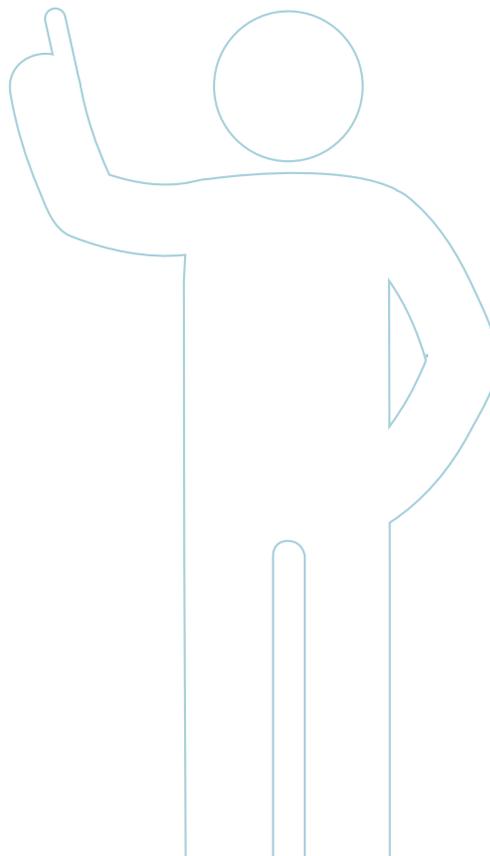
Maintenir Prissé attractif, avec le concours des bénévoles qui viennent seconder les agents communaux, c'est aussi le fleurissement et le maintien de la 2ème fleur.

Ce sont toutes nos associations qui animent le village que je veux remercier, car rien n'aboutirait sans le concours de tous : adjoints et conseillers, personnel communal en plus grand nombre depuis la reprise de la cantine par la municipalité demandant toujours plus de compétences aux secrétaires de mairie.

Il ne faut pas oublier nos pompiers des quatre communes associées pour leur disponibilité de jour comme de nuit. Avec une pensée pour celles et ceux qui sont dans la peine ou la solitude.

Bonnes vacances.

## **Le Maire, Michel Daventure**



## Fleurissement

La remise des prix du concours 2018 des villes et villages fleuris de Saône et Loire a eu lieu samedi 2 février 2019 à la salle Marcel SEMBAT à CHALON SUR SAONE.

Sur proposition du jury départemental le label «deux fleurs» a été réattribué à notre commune. Vingt communes ont reçu cette distinction. Ce label touristique est attaché au symbole de la fleur et il récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de la qualité de vie. Il a pour vocation de faire connaître et de valoriser les communes qui aménagent et gèrent un environnement favorable au bien-être des habitants et à l'accueil des touristes.



Les 20, 21 et 22 mai ont eu lieu les journées de plantation où les employés communaux et les bénévoles furent bien présents. Les élèves de CM1 ont participé avec passion aux plantations des massifs du parc municipal. Huit nouvelles jardinières ont été installées sur les rampes du pont de la Petite Grosne. Elles ont une contenance de terreau plus importante et possèdent un réservoir d'eau pour permettre une meilleure floraison. Un massif de plantes vivaces a été réalisé vers le lavoir de Colonge rénové. Au groupe scolaire, de nouveaux pots de fleurs ont été placés sur les barrières métalliques.



## Agence postale

Après plusieurs mois d'exercice, l'agence postale communale ayant ouvert son accueil au public le 7 novembre 2018, les premiers constats relèvent que la fréquentation moyenne quotidienne est de 6,8 clients pour 13,6 opérations.

Pour rappel l'agence postale communale est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00. Elle est installée au premier étage de la mairie, dans les locaux du secrétariat. On y retrouve les services postaux habituels, y compris le retrait d'argent à concurrence de 350 euros.



# 150<sup>ème</sup> anniversaire décès A. De Lamartine

Mort à Paris en 1869, Alphonse de Lamartine a été romantique, aussi bien en poésie qu'en politique. Homme très occupé, il a aussi été affecté par les épreuves de la vie, dont le décès de sa fille Julia à 10 ans. L'enfant a été inhumée à Saint-Point. « Maintenant tout est mort dans ma maison aride », écrit-il. Cherchant à s'éloigner du tombeau pour retrouver le calme et la sérénité, le poète séjourne à Prissé, au château de Monceau reçu en 1834 par legs d'une tante. Dans le petit pavillon de la « Solitude », il écrit son Voyage en Orient et son Histoire des Girondins. Des écrivains viennent lui rendre visite : George Sand, Honoré de Balzac, Alexandre Dumas, Eugène Sue. Homme politique, il reçoit des élus du Conseil général de Saône-et-Loire dont il est le président.



Même s'il n'est pas heureux en affaires, particulièrement le négoce de vin, un témoin rapporte que Monsieur de Lamartine est « fort aimé dans le pays parce que, bien qu'il ait un beau château pour demeure, il a, dit-on, le cœur d'un paysan ». Malgré ses revers de fortune, « lui qui avait de si beaux chevaux » circule avec un bien modeste équipage et est toujours salué comme s'il était « le parent de tout le monde ». Son havre de paix de Prissé a été vendu lors de sa succession.

## → CALENDRIER MANIFESTATION

### Parcours découverte Lamartine et Mâcon

L'office du Tourisme de Mâcon et le musée des Ursulines s'associent pour vous proposer des visites guidées sous la forme d'un parcours découverte.

Les samedis 13 et 27 juillet, 10 et 24 août, 7 et 21 septembre, 5 et 19 octobre et 2 novembre

A 14h : durée : 1h. Tarifs : plein tarif 7€/tarif réduit : 2,50€. Renseignements et réservations à l'Office du Tourisme de Mâcon au 03 85 21 07 07

### Sur les pas de Lamartine – Balades semi-nocturnes

Le 4 juillet à Saint-Point  
Le 11 juillet à Tramayes  
Le 27 août à Pierreclos

Durée : 2h maximum. Renseignements auprès de l'Office de Tourisme Verts Vallons du Sud Bourgogne au 03 85 59 72 24 – tourisme-vertsvallons@gmail.com

### Lamartine, sa vie, son œuvre

■ Du 29 juin au 15 juillet

Renseignements auprès de l'Office de Tourisme Verts Vallons du Sud Bourgogne au 03 85 59 72 24 – tourisme-vertsvallons@gmail.com

### Journée d'études Lamartiniennes par le Pôle Lamartine

■ Samedi 12 octobre

Renseignements au 09 75 60 45 35  
academie.macon@wanadoo.fr

# Cérémonies du 19 mars et du 8 mai

## CÉRÉMONIE DU 19 MARS



La croix du combattant



Les anciens combattants



## CÉRÉMONIE DU 8 MAI



# Bâtiments communaux

## → PROGRAMMATION 2019

### SALLE DES SPORTS

Suite à une visite de la commission de sécurité composée du SDIS, de la gendarmerie et de la commune, il s'avère que le stockage situé dans la salle annexe sous les gradins de la salle principale par les clubs de tennis et de basket, n'est plus autorisé en l'état. Une étude d'isolation coupe-feu est en cours.

Les travaux de rénovation du système de chauffage seront terminés (budget : 4850 euros) permettant une gestion plus fine des températures en fonction des temps d'utilisation.

### MAIRIE-SALLE DES FÊTES-ESPACE POLYVALENT-ADMIR

La mise en accessibilité de ces bâtiments sera réalisée dans le deuxième semestre (budget estimatif 56000 euros).

Le diagnostic des installations de chauffage de la salle des fêtes et de la salle polyvalente a mis en évidence d'importantes améliorations à effectuer. Une étude approfondie sera sollicitée auprès de l'Agence Technique Départementale avant de lancer des travaux de rénovation.

Le remplacement de l'éclairage de la salle de tennis par des LED est différé à la fin de l'année en cours ou au début de l'exercice 2020 pour deux raisons : y aura-t-il une subvention de la Fédération de tennis d'une part et d'autre part, l'éclairage actuel vient d'être l'objet d'une maintenance (coût estimatif 9729 euros).

### GROUPE SCOLAIRE-GARDERIE

La porte de la maternelle côté ouest qui pose des problèmes d'isolation sera remplacée (budget 1926 euros).

Le nombre croissant d'enfants utilisant la garderie nécessite la pose d'une isolation phonique entre la partie occupée par les plus petits et celle fréquentée par les plus grands amenés à y faire leurs devoirs (budget 2785 euros). Comme à la salle des fêtes l'année dernière, un diagnostic des installations de chauffage sera effectué pour cibler les améliorations à apporter (budget 3408 euros). L'étude de la mise en accessibilité des écoles sera lancée en fin d'année.

## Cadre de vie

Les arbres de la place du souvenir ont été élagués. L'élagage a été confié à l'entreprise spécialisée « Clément Thibodaux » de Cluny. Au parc municipal, l'arbre situé à l'entrée de la mairie sera abattu compte tenu d'un mauvais état sanitaire.

L'abattage s'effectuera en utilisant la technique de rétention des branches. Un tulipier de Virginie, contaminé par un champignon détériorant le système racinaire de l'arbre, a été abattu.

Il a été remplacé par un magnolia rose vif. Côté signalétique, des panneaux et feux clignotants seront installés de part et d'autre de la rue des écoles afin de sécuriser la sortie des enfants. Le radar pédagogique mentionnant la vitesse sera installé route Lamartine. Aux ateliers municipaux, suite à plusieurs vols de matériel, ceux-ci seront clos et fermés par un portail coulissant.



# Travaux voirie & assainissement

## → ASSAINISSEMENT

En 2020, la compétence assainissement va revenir à Mâconnais Beaujolais Agglomération. Il nous paraît pertinent de réaliser auparavant les travaux prioritaires :

- Le renouvellement des canalisations rue de la Poste et des Grands Cours. Pour limiter la durée d'intervention, ces travaux seront réalisés par chemisage des canalisations actuelles : c'est l'entreprise GUINOT qui a été retenue pour la somme de 71 166 € TTC.
- Chemin du Mont de Milly, la création d'une conduite permettant de raccorder la maison n°150 au réseau principal (estimation de 8 000 € TTC).
- Remise en état de quelques regards
- A la station d'épuration, des travaux conséquents concernant le remplacement de l'armoire électrique (estimation de 65 000 € TTC).



## → PARKING COVOITURAGE

Rue de la Fontaine, l'emplacement actuel sera réaménagé en 25 emplacements de parking dont 7 seront réservés pour le covoiturage. Après appels d'offres, les travaux ont été attribués à l'entreprise SOCAFL pour la somme de 45 049,20 € TTC, sachant que le SYDESL participera à l'installation des lampadaires.

Pour aider au financement de ces travaux, la commune a obtenu des subventions du PETR / Région Bourgogne Franche comté, de l'Etat au titre du fonds de soutien à l'investissement public local, et du Conseil Départemental au titre de l'appel à projet 2018.



## → AUTRES TRAVAUX VOIRIE

Des réfections de voirie sont programmées chemin du Moulin, chemin des Tilleuls, chemin de la Boisserolle et chemin des Pommiers, pour un montant estimé de 80 000 € TTC.

Ce sont également des murs de soutènement à restaurer chemin de Chantoux et chemin des Pommiers, qui seront reconstruits par l'entreprise Favre pour la somme de 24 300 € TTC.

L'entreprise Greuzard, dans le secteur de la Croix de Montceau, va procéder au ré-empierrement d'un chemin rural pour la somme de 2 600 € TTC.

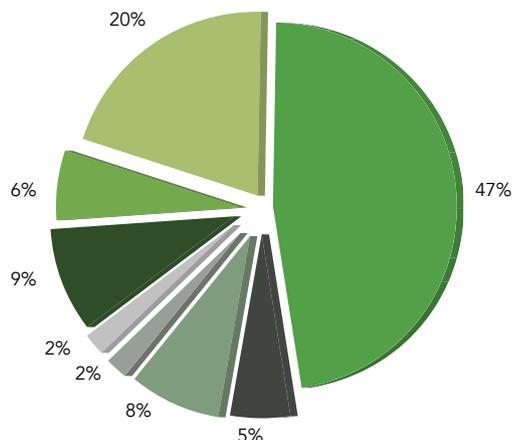


# Budget

## → DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses d'énergie (fuel, gaz électricité)	113 500 €
Entretien voirie et bâtiments	74 000 €
Autres charges d'entretien et fonctionnement (assurances, fournitures, transports scolaires)	251 700 €
Frais de personnel (reprise agence postale et personnel cantine)	578 700 €
Indemnités élus + cotisations retraite	58 100 €
Part. Serv.Incendie, SIVOM & autres syndicats	103 316 €
Subventions associations, CCAS	28 600 €
Intérêts des emprunts	22 314 €
Fonds de péréquation intercommunal	2 300 €
Charges exceptionnelles, diverses et imprévues	4 750 €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 237 280 €</b>

Virement à la section investissement **243 078 €**

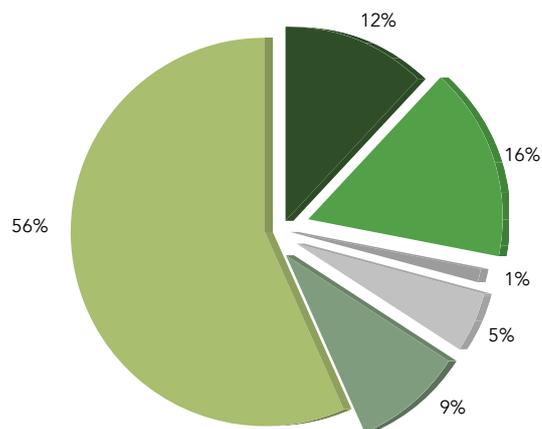


Les dépenses de fonctionnement ont été établies au plus juste. Cependant on remarque une nette augmentation du poste « Frais de personnel » ceci est dû à la reprise de l'agence postale communale au secrétariat de mairie et à la reprise en régie directe de la cantine. Le transfert du personnel cantine, le recrutement d'un adjoint administratif pour gérer l'agence postale et le surcoût de travail lié à la reprise de la cantine ont donc impacté les charges de personnel. Ces dépenses nouvelles sont compensées par les ventes de produits en hausse, c'est-à-dire par l'encaissement des repas pour la cantine, et pour l'agence postale, par le versement d'une indemnité compensatrice.

## → RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des taxes (habitation, foncier bâti et non bâti)	773 315 €
Attribution MBA (Compens.TP - Petite enfance + SDIS val.2014)	168 666 €
Dotation état (fonctionnement, compensations taxes)	213 619 €
Autres produits de gestion courante (Locations Immeubles, terrains, Salle des fêtes)	68 000 €
Droit de mutation des immeubles	20 000 €
Redevances et remboursements divers	128 020 €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 370 990 €</b>

Excédents antérieurs **115 743 €**



> La dotation globale de fonctionnement est en baisse mais la dotation de solidarité rurale et la dotation nationale de péréquation sont en hausse.

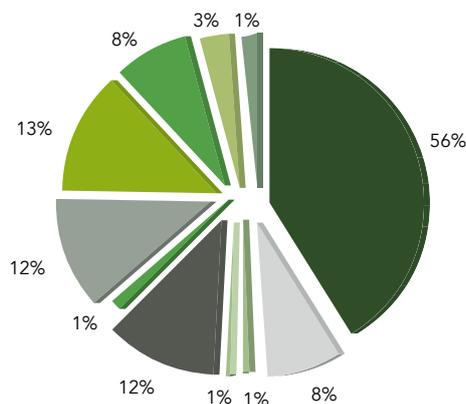
> Grâce au produit fiscal, l'équilibre budgétaire est possible, sans augmentation des taxes directes locales : le produit attendu sera supérieur à celui de 2018 du fait de la revalorisation des valeurs locatives foncières. Il est à noter également une hausse des ventes de produits du fait des encaissements des repas du service de restauration scolaire.

## → DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement du capital des emprunts	118 172 €
Participation réseau électrique	14 000 €
Acquisitions/Agencement terrains, Acquis. matériel, mobilier	119 400 €
Travaux voirie	128 000 €
Mise aux normes accessibilité	80 000 €
Travaux bât. (S.Sports, logement locatif, bât scolaire)	26 406 €
Cimetière (Relevage de tombes ventilé sur 2 exercices)	8 750 €
Extension Ecole Maternelle	428 00 €
Création d'une aire de covoiturage	76 000 €
Aménagement Ateliers municipaux	6 300 €
Imprévus et divers (dont Frais d'une étude pour Poteaux Incendie)	7 500 €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 012 528 €</b>

Report déficit antérieur **59 955 €**

**TOTAL DÉPENSES** fonctionnement et investissement **2 552 841 €**



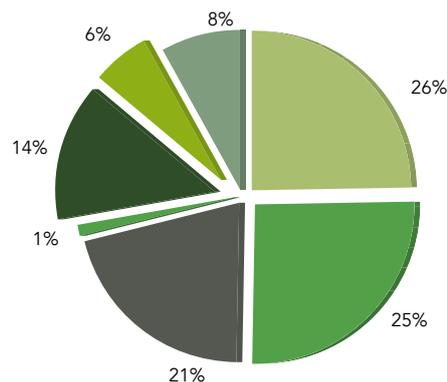
## → RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations d'investissement (compensation TVA, taxe d'aménagement)	176 144 €
<b>D.E.T.R.</b> (Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux)	<b>168 870 €</b>
Subventions état, région, département	51 700 €
Groupement collectivités MBA	38 740 €
Emprunts nouveaux	92 152 €
Produits divers (diverses subventions)	5 816 €
Produits de cession	139 000 €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>668 422 €</b>

Excédents antérieurs **154 608 €**

Virement de la section fonctionnement **243 078 €**

**TOTAL RECETTES** fonctionnement et investissement **2 552 841 €**



# Budget communal 2019

## → PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

- > Extension de l'école maternelle : **428 000 €**
- > Travaux de voirie communale : **128 000 €**
- > Travaux de mise aux normes accessibilité de bâtiments publics : **80 000 €**
- > Création d'une aire de covoiturage rue de la Fontaine : **76 000 €**

## → BUDGET ASSAINISSEMENT

- > Fonctionnement : 200 362 € (hors amortissement)
- > Investissement : 394 854 € dont réhabilitation du réseau rue du Quart, rue de la Poste, la réhabilitation de regards conformément aux priorités définies dans le schéma directeur et le changement de l'armoire électrique de la station d'épuration).

# Conscrits 2019

Sous l'impulsion de nos jeunes conscrits, les classes en 9 se sont réunies le samedi 13 avril avec une météo certes clémente mais bien fraîche.

Le traditionnel cortège s'est tout d'abord formé dans la bonne humeur à la cave des Terres Secrètes pour remonter la rue Pierre Balvay et se terminer au parc municipal avec le dépôt d'une gerbe, la séance photos et le vin d'honneur.

Cent-soixante-sept convives ont ensuite partagé un repas fort apprécié, servi par Mille & 1 saveurs. Puis la fête a battu son plein tard dans la nuit grâce à un bal animé avec brio par le DJ Simon Desplanches.

Les conscrits et la municipalité remercient toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette belle journée et font ainsi perdurer la tradition dans un esprit de partage et de convivialité.





# Affaires scolaires

En présence des enseignants, d'une ATSEM, de représentants de la mairie, des délégués de parents d'élèves et d'un représentant DDEN le conseil d'école s'est tenu en mars 2019 où les activités et projets ont été évoqués.

## → ACTIVITÉS CULTURELLES

Les classes de CM1, CM2 et CE2 ont participé à un spectacle musical. En maternelle, PS et MS ont assisté à un conte sur la préhistoire et ont fabriqué du feu et des dessins comme à cette période. Les GS ont pris part à un atelier mosaïque et les CE2 à un atelier sur l'écriture et ses origines. Les maternelles, CP et CE1 se sont déguisés pour carnaval. Les CE2 ont élaboré un conte musical (8 chants) qui s'est finalisé par une représentation au théâtre de Mâcon en présence d'autres classes et de musiciens professionnels. Les CM1 ont planté un arbre au parc.



## → ACTIVITÉS SPORTIVES



Les CM1, CM2 se sont exercés à l'escrime et au badminton, le club de tennis ayant prêté les poteaux et filets.

Les CE2 ont pratiqué le tennis. Ils ont également été à la piscine tout comme les CP et CE1. En partenariat avec le club de Mâcon, GS, CE1 et CE2 ont pratiqué la lutte (jeux d'opposition).

## → DIVERS

- > **Sécurité** : les différents exercices obligatoires (incendie, confinement et fuite) ont été effectués,
- > **Personnel de l'école** : Mr Audry absent a été remplacé par Mme Atlan,
- > **Samantha Farrus** a pris ses fonctions (ATSEM titulaire) en janvier en classe de GS.
- > **La municipalité** félicite Aurore Ramet qui est lauréate du concours d'ATSEM, et a quitté Prissé pour des raisons personnelles ;
- > **Edu Connect** : Les parents auront la possibilité de consulter sur internet les livrets scolaires de leurs enfants, de la classe de CP jusqu'en 3ème (<https://educonnect.education.gouv.fr>).
- > **Effectifs de la prochaine rentrée** : il semble stable à ce jour.
- > **Travaux** : Le préau de maternelle est fort apprécié. L'été sera mis à profit pour meubler la nouvelle construction et remettre à disposition la classe de GS qui sera équipée d'un tableau et d'un vidéoprojecteur. Les volets roulants des divers bâtiments seront lavés intérieurement et extérieurement.



# Pour voter : être inscrit sur les listes électorales !

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité à partir de 2019. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire) pour pouvoir voter.

## → QUI PEUT ÊTRE ÉLECTEUR ?

### Il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- > Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection (ou la veille du 2e tour de l'élection)
- > Être français
- > Jouir de ses droits civils et politiques.

### RAPPEL :

- > les Français qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales s'ils ont bien accompli les formalités de recensement à 16 ans,
- > les personnes obtenant la nationalité française à partir de 2019 sont inscrits automatiquement sur les listes électorales,
- > les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de leur mairie pour pouvoir voter aux élections européennes et municipales.

## → QUAND S'INSCRIRE ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année.



## → COMMENT S'INSCRIRE ?

### EN LIGNE

Il faut utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales : [www.mairie-prisse.fr](http://www.mairie-prisse.fr) rubrique [Vie pratique] sous rubrique [Démarques en ligne] et joindre la version numérisée des documents suivants :

- > Justificatif de domicile
- > Justificatif d'identité

**POUR VOTER EN 2020, je m'inscris sur les listes électorales dès maintenant et au plus tard le 31 décembre 2019 avant minuit**

# Développement durable

## ZERO PHYTO : comment puis-je agir à mon échelle ?



### DEVANT CHEZ MOI

J'entretiens ma portion de trottoir en arrachant ou en ébouillantant les herbes non désirées. Je peux aussi planter des fleurs en pied de mur, et même sur le trottoir.



### CHEZ MOI

J'arrête d'utiliser des produits phytopharmaceutiques (pesticides) pour désherber ma cour, mon allée, ou pour entretenir mon jardin.

# Loi Labbé

La loi 2014-110 du 6 février 2014 appelée loi Labbé prévoit une interdiction d'usage et une restriction de vente de tous les produits phytosanitaires de synthèse dans les jardins et espaces végétalisés et les infrastructures (JEVI).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la vente, l'usage et la détention de ces mêmes produits sont interdits pour les particuliers.

Tout en expliquant ce que sont les pesticides et les dangers qu'ils peuvent présenter, le guide pour jardiner plus nature propose des solutions alternatives pour jardiner autrement.

Le guide est disponible gratuitement au téléchargement sur <https://www.jardiner-autrement.fr/guide-jardiner-plus-nature/>

**DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019**

**L'interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques s'applique aussi aux espaces privés des particuliers. De toute façon, il n'est plus possible d'en trouver en jardinerie.**

# Les règles en matière de construction....

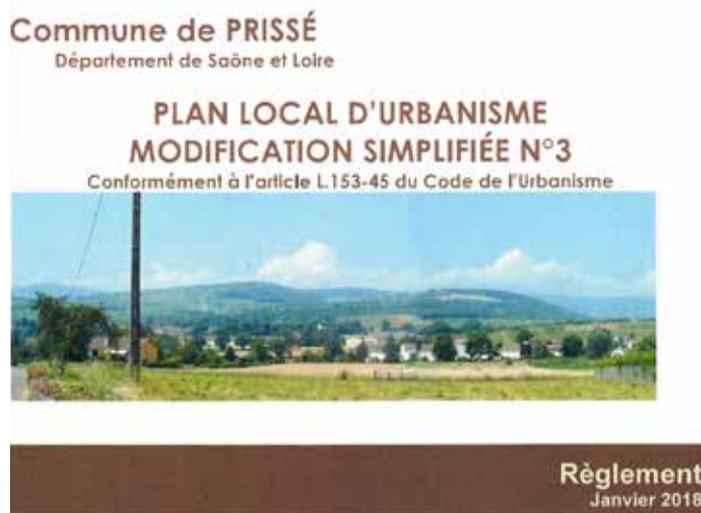
Une autorisation d'urbanisme est une autorisation donnée par une autorité (comme une collectivité locale) permettant à un demandeur de réaliser un projet venant toucher au droit de l'urbanisme. La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. En fonction du type projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

Plusieurs types de constructions sont soumis à autorisation d'urbanisme et nécessitent de compléter et transmettre, en fonction des cas, les formulaires suivants :

- > Permis d'aménager  
(lotissement, camping, aire de stationnement)
- > Permis de construire  
(Construction de maison individuelle et/ou ses annexes)
- > Déclaration préalable de travaux  
(réalisation d'aménagement de faible importance)
- > Permis de démolir

Dans la plupart des cas, ces obligations réglementaires (\*) sont également encadrées par le plan local d'urbanisme disponible sur le site communal : [www.mairie-prisse.fr](http://www.mairie-prisse.fr) rubrique [Urbanisme]

(\*) pour plus de détails, consultez [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) , rubrique [Logement] sous-rubrique [Urbanisme – Autorisations d'urbanisme]



## Plan canicule

LA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE  
D'INFORMATION « CANICULE »  
**0800 06 66 66**  
Appel gratuit entre 9h et 19h  
depuis un poste fixe

**CANICULE, FORTES CHALEURS  
ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES**

- MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER
- MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS - FERMER LES VOLETS LE JOUR
- DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE
- NE PAS BOIRE D'ALCOOL
- EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15
- ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

EN PÉRIODE DE CANICULE,  
QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?

- CRAMPE
- FATIGUE INHABITUELLE
- MAUX DE TÊTE
- FIÈVRE > 38°C
- VERTIGES OU NAUSÉES
- PROPOS INCOHÉRENTS

SI VOUS VOYEZ QUELQU'UN VESTIR UN MAJOS, APPELEZ LE 25

# Le Très Haut Débit arrive à Prissé

## → LA FIBRE (OU FTTH), C'EST QUOI ?

C'est une nouvelle technologie pour l'internet qui repose sur la construction d'un tout nouveau réseau de communications en fibre optique. La fibre optique est un fil de verre qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre est capable de transporter de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière sur plusieurs centaines, voire milliers de kilomètres.

Ce qui est nouveau, c'est qu'elle est désormais utilisée sur les derniers mètres du réseau télécom, jusqu'au domicile : on parle de FTTH (Fiber to the Home). Le déploiement Fibre permet égale-

ment de couvrir l'ensemble des locaux professionnels, entreprises et sites publics situés sur le territoire de toute la commune.

Cette technologie 100% Fibre apporte des débits considérables - au moins 30 fois plus rapide que le réseau actuel en cuivre (technologie ADSL) - permettant de recevoir et envoyer des informations lourdes en volume de données, sans atténuation du signal, quelle que soit la localisation du logement.

C'est un nouveau réseau pour les usages numériques d'aujourd'hui mais aussi pour ceux de « demain » : Le réseau de l'avenir !

## → LA FIBRE À PRISSÉ, C'EST LANCÉ !

Orange Opérateur

Les travaux dans la commune sont réalisés et financés entièrement par Orange, sur ses fonds propres, sans aucune subvention publique. Il s'agit d'un chantier technologique complexe, de plusieurs mois. En effet, Orange va reconstruire le réseau téléphonique de la commune comme cela a été fait dans les années 70 pour le réseau cuivre. Malgré l'importance des travaux, ces derniers n'engageront que très peu de gêne pour les riverains.

Le déploiement de la fibre s'effectue en plusieurs étapes : il faut commencer par rééquiper les centraux téléphoniques pour qu'ils puissent désormais envoyer de la lumière dans le nouveau réseau en fibre optique (avec le réseau actuel c'est du courant électrique qui circule dans des fils de cuivre). Le nouveau réseau est ensuite déployé dans les rues pour couvrir progressivement l'ensemble des sites et logements de la commune. C'est au cours de cette étape des travaux que les 3 armoires de rue (point de mutualisation) seront implantées en concertation avec les services de la commune. Puis la fibre est progressivement déployée les pavillons pour pouvoir entrer dans chacun des logements.

L'armoire optique est en fait, la seule partie visible du déploiement de la fibre dans la commune puisque le reste du chemin jusqu'aux habitations s'opère par les fourreaux souterrains.

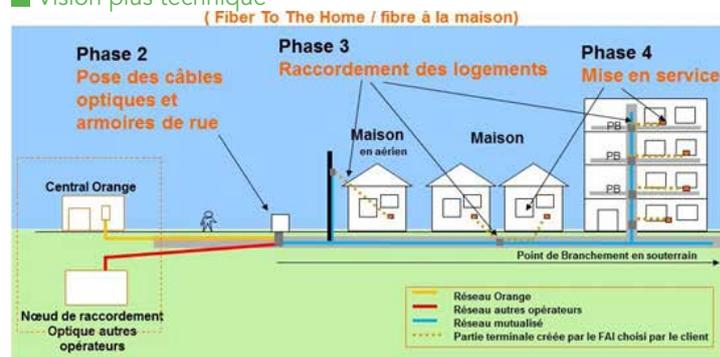
## → CHOISIR SON FOURNISSEUR D'ACCÈS INTERNET

Le point de mutualisation permet à tous les fournisseurs d'accès internet (FAI) qui le souhaitent d'utiliser ce réseau pour le compte de leurs clients. Dès lors que les travaux sont terminés, et après délais réglementaires, la fibre devient disponible à la commercialisation par tous les FAI, Orange, mais également les autres opérateurs qui peuvent cofinancer ce nouveau réseau. Bien que l'entreprise Orange déploie la fibre, sur ses fonds propres, dans la commune, les habitants sont libres de choisir l'opérateur de leur choix.

### ■ Vision des habitants



### ■ Vision plus technique



L'armoire qu'on appelle également Point de Mutualisation de Zone (PMZ) est l'endroit où s'effectue la connexion entre les fibres de transport des différents opérateurs et les fibres mutualisées desservant l'ensemble des logements. C'est sur ce point que se connectent tous les opérateurs. Une armoire permet en moyenne de couvrir 300 à 400 logements. A Prissé, 3 armoires de rue seront installées cet automne pour couvrir la totalité des 951 logements de la commune.

## → LA FIBRE, DANS LES FAITS, ÇA CHANGE QUOI ?

### GAGNER EN RAPIDITÉ, RÉACTIVITÉ ET CONFORT D'USAGES...

#### POUR LES PARTICULIERS

Avec la fibre il est possible d'utiliser tous les écrans – télévisions en haute définition, tablettes, smartphones, ordinateurs, consoles de jeux – en simultané au sein d'un même foyer avec un confort inégalé.

#### POUR LES PROFESSIONNELS ET LES ENTREPRISES

L'explosion des usages de la donnée, la multiplication des terminaux connectés, les espaces de travail partagés, la sauvegarde en réseau, l'hébergement des applications de l'entreprise dans le Cloud, font partie de leur quotidien.

Ils ont besoin de réseaux toujours plus performants et évolutifs pour répondre à ces besoins en perpétuelle évolution.

## Remise du St Vincent

Cette année encore notre Saint Vincent, patron des vignerons sera bien gardé ! Madame et monsieur Daniel Duvert ont organisé le 15 mars pour cette occasion une soirée à laquelle étaient conviés viticulteurs de la commune ainsi que le conseil municipal. C'est donc devant un bon repas ainsi qu'une très belle dégustation que se sont réunis les convives, à la cave des Terres Secrètes. Merci à eux pour cet accueil.

## Concours St Vincent

A l'occasion du 128<sup>ème</sup> concours de la Saint-Vincent Mâconnais-Beaujolais organisé samedi 19 janvier par la Société d'Agriculture et de Viticulture de l'arrondissement de Mâcon, Prissé s'est particulièrement distinguée. La cave des Vignerons des Terres Secrètes a obtenu deux coupes, la coupe PERRATON (meilleur Mâcon-Villages 2018) et la coupe DAILLY (meilleur Saint-Véran 2018). C'est un doublé historique, jamais un producteur n'a obtenu ces deux trophées. C'est une véritable fierté et une réussite collective pour les coopérateurs et les techniciens de la cave.

De même, des médailles ont été attribuées à trois viticulteurs indépendants, Régis THEVENET, le Domaine Val Lamartinien et le Domaine de la Pierre des Dames.

## → COMMENT ÊTRE INFORMÉ DE L'ARRIVÉE DE LA FIBRE ?

Pour connaître l'éligibilité de votre foyer ou de votre site professionnel, Orange met en ligne une carte de couverture : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre>

A partir de cette carte vous identifiez votre adresse et dès qu'elle apparaît « éligible », vous pouvez alors contacter librement le fournisseur d'accès internet de votre choix. Et pour être informé à chaque étape du déploiement, jusqu'au raccordement, une inscription en ligne est possible !



# SIVU Val Lamartinien

Le comité syndical s'est réuni le 20 février 2019 afin de faire le point sur le budget de l'année écoulée et d'aborder le budget de l'année 2019.

Concernant le budget 2018, le comité syndical a approuvé :

- > le compte administratif avec un déficit de 2597,78 euros en section de fonctionnement et un excédent de 11292,78 euros en section d'investissement,
- > le compte de gestion,
- > le compte de résultat et son affectation : 15466,43 euros reportés en section de fonctionnement, 50527,80 euros reportés en section d'investissement

## BUDGET PRIMITIF 2019

Le comité syndical a étudié les propositions, le Président a fait un point sur le montant de la participation des communes et a proposé de maintenir la participation à 7,25 euros par habitant. Le conseil syndical a approuvé la proposition.

Considérant l'évolution du nombre d'habitants par commune (chiffres INSEE 2016) la participation de chaque commune s'élève pour:

- > BUSSIÈRES : 4335,50 euros
- > MILLY-LAMARTINE : 2552,00 euros
- > LA ROCHE VINEUSE : 11491,25 euros
- > PRISSE : 15297,50 euros

représentant un total de 33676 euros pour 4625 habitants.

Le Président a présenté au conseil syndical une proposition de budget primitif 2019 qui s'équilibre comme suit :

en section de fonctionnement : en dépenses et en recettes à 62997 euros  
en section d'investissement : en dépenses et en recettes à 64661 euros. Le Conseil Syndical a approuvé la proposition du Président et adopté le budget primitif 2019.

Les membres du Comité syndical ont interrogé monsieur CANIOU, nommé chef de corps du CPI le 14 juillet 2018, sur sa prise de fonction. Monsieur CANIOU est satisfait mais a remarqué toutefois que le temps dédié aux tâches administratives est important.

L'expérimentation de fonctionnement du CPI est positive. Le CPI était rattaché jusqu'alors au centre de Cluny, mais le transfert de rattachement à celui d'Azé devrait avoir lieu prochainement. Des réunions, des manœuvres sont d'ores et déjà programmées avec Azé.

Deux nouvelles recrues demeurant à Prissé et Bussièrès ont fait leur demande d'intégration.

Actuellement cinq sapeurs-pompiers volontaires sur quatorze membres en activité sont habilités à pouvoir conduire les véhicules poids lourds. Le comité syndical a proposé de participer au financement du permis poids lourds pour certains agents volontaires.

La formation est assurée sur 2 ou 3 semaines consécutives ; en contrepartie, la personne formée devrait s'engager à rester un temps minimum au sein du CPI et peut être prendre une quote-part financière.

Les pompiers voient si quelqu'un serait intéressé et le SIVU recherchera si des aides au financement sont possibles.



# Vers la fin du SIVOM de la Petite Grosne

Comme pressenti le SIVOM de la Petite Grosne va disparaître. Créé en 1986 à l'initiative de Maurice JANTZEN ancien maire de Prissé, regroupant 15 communes, il a permis de réaliser des travaux conséquents pour l'aménagement des rivières.

## LE BILAN :

Il a fallu d'abord pallier la vétusté des anciens moulins et autres ouvrages : 4 vannes automatiques ont été installées dont celles du parc municipal et de Narbonne pour réguler le niveau du cours d'eau. Ensuite la préoccupation majeure fut la prévention des inondations : 5 bassins de rétention édifiés en amont de Prissé dont le plus imposant au Pré de Lit entre voie verte et zone artisanale. D'autres projets ont été abandonnés faute de financement et en raison du changement d'orientation dans la politique d'aménagement. La troisième et dernière série de grands travaux, avec le contrat de rivière, a été la restauration de la continuité des cours d'eau : 3 opérations remarquables à Davayé, La Roche Vineuse et Serrières. Coût global des opérations du contrat : 1 million d'euros.

D'autres travaux, nettoyage, aménagement de petits ouvrages et autres protections des rives, ont été conduits par le syndicat. Avec un bilan largement positif le SIVOM s'arrêtera fin 2019 alors que beaucoup reste à faire pour restaurer la qualité des eaux.

## ET MAINTENANT :

En vertu de la Loi NOTRe, la gestion des cours d'eau est transmise à MBA, super structure du mâconnais, qui devra montrer qu'elle est capable de poursuivre l'œuvre conduite dans le cadre du syndicat.



# Gestion du syndicat des eaux

## DU CHANGEMENT :

La gestion du syndicat de distribution d'eau potable est confiée, par délégation de service, à SUEZ. Cette délégation consistait à la maintenance du réseau, la gestion des abonnés et la facturation (abonnement et consommation). Or ce dernier volet ne donnant pas satisfaction avec de nombreuses erreurs et insuffisances du délégataire, le conseil syndical a opté pour la gestion en régie.

Les factures éditées par le SIE sont désormais adressées par le service des impôts chargé du recouvrement.

Des régularisations ont été effectuées ou sont en cours mais tout devrait être en ordre pour la prochaine série de facturations.

## JUSQU'À QUAND ?

Dans le cadre de la réforme des collectivités la compétence est dévolue aux intercommunalités (MBA pour Prissé).

Le SIE devrait subir le même sort que le SIVOM du Bassin Versant.

## LES TRAVAUX EN ATTENDANT ...

Chaque année le syndicat procède, outre les nouveaux branchements, à la rénovation du réseau. Cette année, à Prissé, il s'agit de la rue de la Poste. Opération faite en deux temps : une partie réalisée pendant les congés scolaires de février, le reste au début de ces congés d'été, le calendrier étant très contraint avec le problème de la circulation des cars scolaires.

# Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)

Jeudi 22 novembre 2018, Christine Robin, présidente du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) et Éric Houlley, vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge de la cohésion territoriale et des parcs, ont signé, dans les locaux du BIVB à Mâcon et devant plusieurs représentants des adhérents du PETR, le contrat Cap Territoire 2018-2020.

Concrètement, ce contrat représente une enveloppe de près de 2 millions d'euros versée par la Région au PETR qui servira à financer en partie 17 projets.

Tous les projets soutenus s'inscrivent dans l'objectif majeur défini par le PETR qui est de développer l'attractivité du territoire.

Sur le fondement de l'objectif opérationnel 4.2 « Faciliter les modes de mobilité alternatifs à la voiture individuelle », Prissé a reçu la somme de 4 500 Euros qui permettra de financer partiellement la création d'une aire de covoiturage rue de la Fontaine.



**RENOVER EN SUD BOURGOGNE**

**C'EST QUOI RENOVER EN SUD BOURGOGNE ?**  
Il s'agit d'un **dispositif gratuit, indépendant et objectif de conseil et d'accompagnement** permettant aux propriétaires situés sur le territoire du Pays Sud Bourgogne de réaliser une **renovation performante, globale et économe** de leur logement.

Notre équipe vous guide tout au long de votre parcours de rénovation, de la définition de votre projet jusqu'à la fin du chantier.

Nous sommes là pour vous conseiller dans vos travaux et vous accompagner pour l'optimisation des solutions de financement.

**QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?**  
Le service **Rénover en Sud Bourgogne** s'adresse à tous les propriétaires situés sur le territoire du Pays Sud Bourgogne.  
Le Pays s'étend sur 7 intercommunalités.

**UNE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PERFORMANTE POUR DIVISER JUSQU'À 4 FOIS VOS CONSOMMATIONS !**

**POURQUOI VISER LE NIVEAU BBC (\*) ?**

- Améliorer votre confort thermique et la qualité de l'air de votre habitat.
- Entretenez votre logement pour rester plus longtemps à domicile et préserver votre patrimoine pour le transmettre.
- Augmenter la valeur de votre bien.
- Optimiser votre plan de financement à partir d'une offre diversifiée d'aides et de prêts.
- Réduire vos factures d'énergie.
- Exploiter la totalité du potentiel d'économies d'énergie et d'amélioration du confort.
- Contribuer à la lutte contre le changement climatique.

(\*) Bâtiment basse consommation

Moins de conso. Plus de confort!

**80 kWh/m².an = BBC**

**320 (\*) kWh/m².an**

1. Contactez nous pour accéder au service gratuit.
2. Analyse de votre situation. Définition des besoins et du projet. Présentation de l'accompagnement.
3. Analyse de votre situation sur les plans technique et financier. Conseils de travaux pour atteindre le niveau BBC. Informations sur les aides. Aide à la recherche de devis.
4. Analyse des devis. Proposition de travaux de travaux. Evaluation du coût et des économies réalisables.
5. Montage du plan de financement, des demandes d'aides et de prêts. Conseils sur la conduite du chantier.
6. Bien de l'accompagnement et des travaux réalisés. Conseil sur l'étape de votre logement. Suit de vos consommations.

(\*) Consommation moyenne au point de départ du Pays Sud Bourgogne

**À QUEL MOMENT ENVISAGER DE RENOVER ÉNERGÉTIQUEMENT VOTRE LOGEMENT ?**

- Vous avez acheté un logement ancien.
- Vous souhaitez réaliser des travaux d'aménagement, d'embellissement ou d'agrandissement.
- Des travaux d'adaptation (accessibilité...) sont nécessaires pour demeurer dans votre logement.
- Vous devez réaliser des travaux d'entretien ou de rénovation sur vos murs ou sur votre toiture.
- Votre logement nécessite une remise aux normes des réseaux électriques ou de plomberie.
- Vous avez prévu de changer votre chaudière.
- Vous avez froid en hiver.
- Vos factures d'énergie sont trop élevées.
- Vous avez des problèmes de qualité de l'air intérieur, d'humidité ou de bruit.

**C'est le bon moment pour venir rencontrer l'équipe de Rénover en Sud Bourgogne !**

Éléments	Bâtiment conventionnel	Bâtiment économe en énergie BBC
300 kWh/m².an	Étiquette énergie G	Étiquette énergie A
1940 € de chauffage par an	300 € de chauffage par an	

Isolation: 210 €/an vs 160 €/an  
Ventilation: 160 €/an vs 100 €/an  
Toiture & murs extérieurs: 400 €/an vs 250 €/an  
Puits: 300 €/an vs 200 €/an

Comparatif des consommations de chauffage annuelles par pièce pour une maison type bourgognoise de 100 m², construite avant 1974 (chauffage au gaz et système constructif en blocs de béton creux).

Source: Mieux des Espaces de Bourgogne-Franche-Comté

**OÙ TROUVER RENOVER EN SUD BOURGOGNE**

CLUNY, TOURNUS, MÂCON

**SERVICE GRATUIT**

Contactez le Pôle Énergie & Habitat  
Centre Victor Duruy - Place du marché - 71250 Cluny  
Bénédicte GUILLET - dguliet@pays-sud-bourgogne.fr - 03 85 30 91 12  
Julie KRUMM - jkrumm@pays-sud-bourgogne.fr - 03 85 30 91 54

**RENOVER EN SUD BOURGOGNE**

Parti et coordonné par: BIVB SUD BOURGOGNE

En partenariat avec: CMA, CMA, CMA, CMA

Cofinancé par: Région Bourgogne-Franche-Comté, État

Service gratuit, indépendant et objectif de conseil et d'accompagnement pour votre projet de rénovation énergétique performante de votre logement

**RENOVER EN SUD BOURGOGNE**



**LAVÉRIES MACONNAISES**



**GROS VOLUME**  
JUSQU'À **27KG**

**SÉCHAGE RAPIDE**

**OUVERT 7'17**  
6H - 21H

**PRISSE**  
ZA LE PRE DE LIT - 71960 Prissé  
(SUPER U Parking)

CHARNAY-LÉS-MÂCON - MÂCON SUD -  
MÂCON CENTRE - CRÊCHE SUR SAÔNE

**06 33 15 79 01**  
[www.laveries-maconnaises.fr](http://www.laveries-maconnaises.fr)

**BRIGIGAND**  
bâtiment  
Entreprise Générale de Maçonnerie

**ZA Pré de Lit - PRISSE**  
Tél. : **03.85.37.82.24**  
[www.bragigand-batiment.fr](http://www.bragigand-batiment.fr)

Maçonnerie - Enduits de façades - Carrelages

Sarl ANCELLE-RODRIGUES  
71960 PRISSE - 03.85.37.60.50  
Marbrerie Funéraire et de Décoration  
Pose de caveaux, pose de monuments, gravures...  
Plans de travail en Granit, Dekton, Céramique, Quartz et Pierre  
Taille de Pierre  
[eurl.ancelle@orange.fr](mailto:eurl.ancelle@orange.fr)  
[www.marbrerie-ancelle-bourgogne-71.com](http://www.marbrerie-ancelle-bourgogne-71.com)

**AUTO ÉCOLE**  
*c'est permis!*

**AUTO MOTO CYCLO**

71850 CHARNAY LES MACON  
Tél. 03 85 34 86 95  
71960 PRISSE  
Téel. 03 85 37 60 98

**Métallerie GRAND**  
ouvrages métalliques  
Z.A. Le Verdier  
71960 LA ROCHE VINEUSE  
Tél. **03 85 37 78 81**  
Portails, Motorisation, Porte de Garage  
Menuiseries Alu et PVC, Volets Roulants  
Maison Métalliques, Escaliers, Garde-Corps,  
Terrasse métallique ...  
Location Gruie

**JPS**  
FERMETURES

- FENETRES
- PORTES
- STORES
- PORTAILS
- VOLET ROULANT

**Électricité et Alarme**

**03 85 35 56 20**  
[jpsfermetures@oranges.fr](mailto:jpsfermetures@oranges.fr)

**MAISON RAVASSARD**

*Charcutier traiteur*

*Prix national de pâté en croûte 2012*  
*Médaille de bronze boudin blanc truffé 2015*  
*Médaille d'or boudin noir 2016*



*les Halles St. Pierre Mâcon 03.58.19.56.97*  
*Prissé 03.45.47.81.56*  
*Charnay les Mâcon 03.85.34.19.72*

**Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais**

Découvrez une large gamme de produits, dans nos 5 magasins :

Bricolage, Outillage, Vêtements, Saumons, Poteries, Plantes et Terraux,  
Articles de cuisine, Aliments et Accessoires pour Animaux, ...

Nos magasins les plus proches - PRISSE - Rue de la Fontaine - 03 85 37 62 23  
CHARENTAIS-SUR-SAONE - 366 - 03 85 37 11 96

MACON NORD - Chemin des A Piles - 03 85 36 90 71  
FLEURIE - 842 Route du Château de Grand-Frère - 06 75 67 66 26  
SAINT-JEAN-D'ARDIERES - 449 Route de Champenard - 06 76 67 23 95

100% Produits Français

**Thierry Messerli**

MENUISERIE - AGENCEMENT

ZAC en Darèze 71960 LA ROCHE VINEUSE  
Atelier : 03 85 51 60 17 - Tél. 06 63 85 75 72  
menuisierlemesserli@orange.fr

**S.A.R.L FERNANDES FRÈRES**

Plâtrerie - Peinture - Isolation  
Ravalement de Façade  
Revêtement de Sols

39, route d'Azé - cidex 1925  
71260 ST-MAURICE-DE-SATONNAY  
Tél. 03 85 33 38 22 - 03 85 37 62 64  
Fax 03 85 33 44 89

**FROMAGERIE DES 2 ROCHES**

Chemin de la Terre au Cluseau  
Rond point des 2 roches  
71 960 Prissé  
[www.from2roches.com](http://www.from2roches.com)

Tél. 03 85 36 93 87 - [from2roches@orange.fr](mailto:from2roches@orange.fr)

**SARL MANSIAT**

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE  
71960 PIERRECLOS  
[www.mansiateleec.com](http://www.mansiateleec.com)

**NOVA DECO**

M. FERREIRA NETO Arthur

RAVALEMENT DE FAÇADES / NEUF ET ANCIEN  
ISOLATION PAR EXTERIEUR - ENDUITS PROJÉTÉS - PEINTURE  
SABLAGE - JOINTS DE PIERRES

765, Route Blanche - 71960 PRISSE  
Tél. : 03 85 38 93 74 - Fax : 03 85 38 93 78  
Port. : 06 85 05 28 47  
E-mail : [nova.deco@orange.fr](mailto:nova.deco@orange.fr)

**SARL MARTINS & ALVES**

- Couverture • Plomberie •
- Zinguerie • Chauffage •
- Ramonage •

Lot de Pré de Lit - 71960 PRISSE  
Tél. 03 85 37 89 77 Port. : 07 77 14 50 01

**GRAND Horizon**

CAMPING-CAR  
VENTE & ACCESSOIRES  
70 IMPASSE DES ARÈNES 71960 PRISSE  
07.83.85.39.60  
[www.grandhorizon71.fr](http://www.grandhorizon71.fr) [grand.horizon71@gmail.fr](mailto:grand.horizon71@gmail.fr)

**CESBRON automobiles**

Réparations véhicules toutes marques  
Vente véhicules Neufs et Occasions  
71960 Prissé - 03 85 37 85 95

**Domaine Val Lamartinien**  
Saint-Féran - Bourgogne - Mâcon - Crémant de Bourgogne

**Alain TRIBOULET**  
Propriétaire-Récoltant

"Colonges" - 71960 PRISSE - Tél. 03 85 37 80 26 - Fax : 03 85 37 62 07

Mise en bouteilles à la propriété - Vente et expédition - TARIF SUR DEMANDE

**CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE RÉNOVATION**

**NECTOUX**

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES  
ISOLATION DES COMBLES  
DEMOUSSAGE

Z.A. Le Pré de Lit - 71960 PRISSE - Tél. 03 85 39 09 66 - Port. 06 85 06 62 69

**SARL MAURICE FAVRE**

Maçonnerie - Rénovation - Taille depierre

Les Bouteaux  
Chemin du Grand Clos  
71960 PRISSE  
Tél./Fax 03 85 37 85 46 \_ [entreprise.favre@club-internet.fr](mailto:entreprise.favre@club-internet.fr)

**S.A.S GRAND**

**Paysage - ÉLAGAGE**  
Maçonnerie paysagère

06.70.27.77.59 - 03.85.37.88.14  
Impasse des arènes  
71960 Prissé  
[contact@sas-grand-paysage.fr](mailto:contact@sas-grand-paysage.fr)  
[www.sas-grand-paysage.fr](http://www.sas-grand-paysage.fr)

abattage - taille - engazonnement - clôtures  
gavages - murs pierres et agglôs  
dallage - création ...

**ÉLECTRICITÉ ROLLET**

Zone artisanale  
71960 PRISSE  
[electricite.rollet@orange.fr](mailto:electricite.rollet@orange.fr)

Tél 03 85 51 60 80



# L'Ambroisie

Restaurant



www.lambroisie.fr

Mariages, Baptêmes, Anniversaires, Cocktails  
Au resto ou chez vous !

Restaurant et Traiteur  
MÂCON PRISSÉ



## Électricité Générale S.A.R.L PIOT

- Chauffage - Climatisation
- Energies Renouvelables
- Domotique - Automatismes
- Alarmes - Interphones
- Câblage Informatique

- Eric Piot ☎ 06.09.46.66.68 @ sarl.piot.elec@orange.fr -  
71960 Chevagny-Les-Chevrières 52 Chemin du lavoir

2X PLUS GRAND

**SUPER U**  
Prissé

UN MAGASIN HORS DU COMMUN

ZA le Pré de lit  
71960 PRISSÉ  
Tél. : 03 85 50 91 11  
www.superv-prisse.com

**MAGASIN OUVERT**  
Ouvert du lundi au samedi  
de 09h30 à 20h NOW STOP  
et le dimanche de 09h30 à 12h30

Un magasin à VOTRE SERVICE

TOUTES VOS COURSES DU QUOTIDIEN

**TERRES SECRÈTES**  
BOURGOGNE PAR NATURE

LIEUX-DITS

Au cœur de leur terroir, les Vignerons des Terres Secrètes ont identifié au fil du temps des lieux-dits uniques qui donnent naissance à des appellations remarquables

ouvert 7/7  
dimanches  
et jours fériés compris\*  
\*Hors 25/12 et 01/01

Les Grandes Vignes - 71960 Prissé  
**03 85 37 64 89**  
www.terres-secretes.com

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

Reunions + Bureaux à louer

**Ecogit'Actions**  
Formation - Coworking - Séminaire

60 av. de la gare - La Roche-Vineuse  
03 85 39 00 95 - contact@ecogitactions.com

**TAXI THIERRY 71**

Toutes distances : gares - aéroports - hôpitaux

24h / 24 - 7j / 7

taxi.thierry.71@gmail.com

**TAXI**

Taxi n°1  
Crêches sur Saône  
06.68.15.27.67  
Taxi conventionné  
Organismes d'assurance Maladie

Des artisans, des commerçants et  
des entreprises à découvrir sur la région...

Le cahier des annonceurs

## Cercle de l'amitié

Quelques nouvelles du Cercle de l'Amitié.

Nous avons cette année 6 nouveaux adhérents : Mr et Mme Dubost de Verzé, Mme Magninet, Mme Jeandin de La Roche Vineuse, Mme Bonnetain de Pierreclos et Mr Large de Charnay les Macon.

L'assemblée générale s'est tenue le 17 janvier 2019 suivie d'un repas servi par Mille Et 1 Saveurs.

Nous avons mangé à L'Eau Vive le 25 avril 2019 offert par le club.

Et cette année, nous faisons un voyage avec le club de Chevagny les Chevrières qui nous a contacté.

Ci-joint photo du repas de l'assemblée générale.



# L'écho de la bib

## LA BIB AU QUOTIDIEN

Le 1er mars, nous avons proposé un spectacle adapté du livre « une vie de chien ! » de Patrick Ballériaud et commenté par des « chiens » en 18 tableaux.

Ce livre est en rayon à la bibliothèque.



### RAPPEL DES HORAIRES

Mardi	16h30 à 18h30
Mercredi	16h00 à 18h30
Vendredi	11h45 à 13h45 (hors vacances scolaires)
Samedi	9h30 à 12h00

**Pendant les vacances de juillet et août ouverture  
le mardi de 16h30 à 18h30**

Comme chaque année au mois de mars, nous avons travaillé sur les statistiques nationales qui nous permettent d'obtenir des subventions. Avec 354 lecteurs inscrits, nous avons prêté 8500 livres et effectué 1370 heures de bénévolat.

Pendant la permanence du vendredi midi, les élèves de l'école ont réalisé avec enthousiasme des masques de carnaval et des dessins de Pâques pour décorer la bibliothèque.

Suite aux achats du mois d'avril, nous avons équipé 70 livres : mis les tampons, collé les code-barres, fait les côtes, couvert et enregistré toutes les données sur le logiciel informatique.

Nous vous rappelons que nous acceptons les dons d'ouvrages de moins de 2 ans.

## NOS PROJETS

Du travail encore et encore, le désherbage !!! (Elimination des livres abimés ou plus d'actualité)

Nous envisageons la venue d'un auteur de bandes dessinées fantastiques.

## NOS COUPS DE COEUR

### JEUNES

Le loup qui a perdu toutes ses dents

**Philippe Munch**

Elisabeth princesse à Versailles

**T12 et 13 : Annie Jay**

Sauvons les animaux

**Florian Kirchner**

Fornite

**Cara J. Stevens**

### ADULTES

Braves gens du purgatoire

**Pierre Pelot**

Personne n'a peur des gens qui sourient

**Véronique Ovaldé**

Gare à Lou

**Jean Teulé**

Les suppliciées du Rhône

**Coline Gatel**

Pour connaître toutes les nouveautés mises en rayons il vous suffit de vous connecter sur : [bibliothequedeprise.com](http://bibliothequedeprise.com)

**Toute l'équipe vous souhaite des vacances  
bien ensoleillées !**

## Foyer rural

Une nouvelle saison du Foyer Rural de Prissé s'achève. Encore cette année, plusieurs activités ont été proposées avec une participation importante de 258 adhérents. Les nombreuses inscriptions ont permis de proposer en plus de l'année dernière les cours de baby-gym, les ateliers d'anglais pour les enfants et des ateliers peintures. Une nouvelle saison commencera en Septembre prochain avec essentiellement les mêmes activités proposées :

**Gymnastique - baby-gym - Atelier anglais enfants et adultes -  
Yoga - Couture - Modern Jazz - Pilates - Atelier peinture - Zumba**

Vous pouvez nous proposer d'autres idées d'activités. Votre avis est primordial pour mettre en place de nouvelles animations intéressant le plus grand nombre de personnes. N'hésitez donc pas à nous transmettre vos envies !

### **Cette année, le Foyer Rural a renouvelé les membres de son bureau :**

- > Madame DI NICOLANTONIO Charlotte remplace Madame FUSARO Josée au poste de trésorière,
- > Madame MULOT Laurie remplace Madame MAZILLE Marylène au poste de trésorière adjointe,
- > Madame SPALETTA Corinne remplace Madame FLORENTIN Nadine au poste de secrétaire,
- > Madame BERNARD Gaëlle prend le poste de secrétaire adjointe.
- > Madame FAVRÉ Laure reste la Présidente et Madame BROYER Michelle Vice-Présidente.

Nous vous attendons nombreux pour la saison prochaine et nous vous souhaitons à tous un bel été !

**REPRISE DES COURS A PARTIR DU :  
09 SEPTEMBRE 2019**

**CONTACT**

Pour tout contact : [foyerruraldeprisse@gmail.com](mailto:foyerruraldeprisse@gmail.com)

## Foyer tarot-détente les 3 bouts prisséens rural

Devenu au fil des ans une routine, le collectif tarot a clôturé sa 15<sup>ème</sup> saison fin avril, bien remplie aux yeux des 24 adhérents (arrivée de 3 nouveaux adeptes en novembre 2018). Une confortable affluence est à noter au cours des 28 permanences du mercredi (de 13h45 à 18h45). Parmi l'effectif, on constate la fidélité des 5 dames (Jacqueline V., Marthe M., Nicole R., Marcelle D. et Madeleine M. la doyenne).

Tout en maintenant une ambiance conviviale, 3 lauréats sont classés en finale de saison 2018-2019 : 1er L. Combier (5 700 points) – 2ème : J. Beaudet (3 700 points) – 3ème : D. Stract (3 400 points). Jacqueline assure le volet animation aux côtés de Maurice tandis que Max Louis J. a pris, à sa demande, la fonction qu'occupait Henri P. : fiches jeux et classements permanents.

La pause saisonnière, de mai à septembre, permet à un tiers du collectif de se tourner vers la pétanque avec R. Malatier comme responsable (jour et horaires identiques).

Rendez-vous début octobre pour une nouvelle saison, sachant qu'une seule place reste disponible. (tél au 03 85 37 83 42 pour les intéressés).





# Théâtre à Prissé

Saison 2019-2020

## T.P.B.S.

### Théâtre Portatif de Bourgogne Sud

Après les dernières représentations de « Drôles d'oiseaux », première création de T.P.B.S. à l'intention du tout jeune public, la Compagnie projette de renouveler l'expérience avec « Farces et Fabliaux », qui sera destiné essentiellement aux élèves des collèges et devrait voir le jour en mars ou avril 2020. D'ici là, elle vous proposera, pour le simple plaisir de rire, « le cas Martin Piche » de Jacques Mougenot : une séance de psychanalyse burlesque et insolite, agrémentée parfois d'une certaine dose de cruauté. Avant-première à guetter fin novembre 2019.

### Les ateliers théâtre « jeune »

Ouvriront leur huitième saison à la rentrée de septembre 2019.

- > le mardi de 18h à 19h30 (Prissé),
- > le jeudi de 16h45 à 17h45 et de 18h à 19h 30 (MJC Héritan).

Un effort tout particulier sera fait cette année à Prissé pour accueillir les jeunes « artistes » de neuf à onze ans, car le noyau des nombreux anciens qui nous suit depuis quatre ans atteint la limite d'âge ! L'atelier « jeune » a présenté cette année, le mardi 2 juillet, « Les dits des Clowns au Prince » de Jean Paul Alègre. Matinée à la salle des fêtes de Prissé pour les enfants de l'école primaire. Soirée à la MJC de l'Héritan, dans le cadre des scènes de juin.

### L'atelier théâtre « adulte »

Connaîtra sa neuvième année d'activité à la rentrée de septembre 2019.

- > Le mardi de 20h00 à 22h00 et plus.... (Prissé)

Il a présenté « L'amour dans tous ses états ! », montage de textes de Hugo, Rostand, Bergmann et Durringer, le vendredi 28 juin, dans le cadre des « scènes de Juin » à la MJC de l'Héritan, et le mercredi 3 juillet, en plein air, dans le parc de la mairie de Prissé.

## Les ateliers theatre

Ces ateliers « adultes » et « jeunes » sont gérés par la MJC de l'Héritan en convention avec la mairie de Prissé et sont animés par Jean Jacques Nonot, directeur artistique de T.P.B.S. et metteur en scène. Ils ont lieu dans la salle polyvalente ou la salle de musique. Les ateliers du jeudi ont lieu à la MJC.

**Renseignements :** MJC de l'Héritan,  
<https://mjc-heritanmacon.org> 03.85.21.91.70.  
 ou bien auprès de l'animateur 06.85.03.19.10.

Faire du théâtre, c'est apprendre à faire rêver, à émouvoir, à faire pleurer ou rire, c'est apprendre à utiliser et domestiquer ses propres émotions pour les restituer généreusement au public. Jeunes ou adultes, venez confronter vos expériences, explorer votre corps, votre voix, vos sensations, vos sentiments, votre appréhension de l'espace... Venez découvrir des textes en prose ou en vers et les interpréter, venez développer vos compétences et vos talents... Et, surtout, venez construire, dans la bonne humeur, un projet convivial.



## SIBE musiques

Sibé musiques continue, bon an mal an, d'amener du spectacle vivant à Prissé dans un lieu adapté aux soirées intimiste « type café-théâtre » et quelques fois à la salle des fêtes. Depuis le début de l'année se sont succédés les bretons du groupe JOB (super tant sur le plan musical que sur l'humour !), les choristes du nouveau groupe mâconnais de Gospel the LADIES. La venue du spectacle avignonnais « In vino délyr » a donné lieu à une dégustation commentée et appréciée de Chateauneuf du Pape. Le spectacle « made in the Bouteaux » PIAF la dernière audition a eu lieu à Pruzilly le dimanche 19 mai et à la Coda le mardi 21 mai. Car il en est ainsi comme dans le sport, les musiciens qui « s'entraînent » à la Coda jouent à l'extérieur et quelques fois à domicile. Au départ de Prissé, le trio VOCAL TWIN animera entre autres la randonnée gourmande des charrois en Beaujolais, la fête de la musique place St Pierre, les feux d'artifice du 14 juillet à Charnay, la fête de la Truchère etc... Evènements à noter : les 30 ans du groupe SLC with the BEATLES en novembre et le duo MOUETTE et CHARDON dans le cadre des tartines du rire le dimanche 27 octobre. Rappelons que les adhérents à l'association bénéficient du tarif réduit à toutes les manifestations : carte 2019 valable un an ou 12 propositions. Contactez les groupes et spectacles « en résidence à la CODA » : Tel 06 07 51 14 97

## ESPM

Les ambitions sportives n'ont pas été à la hauteur des attentes malgré les qualités du groupe NM2. Les blessures auront perturbé la saison et n'auront pas permis à nos Tangos d'obtenir la place qu'ils méritaient ! Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, nos jeunes issus de la formation, auront donc eu l'occasion de démontrer leur talent sur le terrain et prouver qu'il faudra compter avec eux pour le futur ! Coup de chapeau à Guy KODJO-SITCHI qui met cette saison un terme à sa carrière !

Les équipes Tangos se seront bien battues tout au long de leur championnat respectif ! La journée de sensibilisation sur la différence aura été la grande nouveauté de cette saison ainsi que la vente de saucisson aux gènes !



L'ESPM aura également perdu son bénévole numéro 1 en la personne de « Jojo » CORTAMBERT, qui nous a quitté bien trop vite et bien trop tôt ! La famille ESPM aura su se rassembler pour faire face et démontrer que les bases sont solides. Grand merci pour toute l'action bénévole que Jojo a donnée à notre club depuis de très nombreuses années.



# Le Tennis Club Prisséen

Depuis plus de trente ans, dans une belle ambiance, le Tennis Club offre aux habitants de PRISSE et au Val LAMARTINIEN, la possibilité de pratiquer un sport de proximité, en loisir ou en compétition. Nous bénéficions d'un équipement de grande qualité avec 2 courts couverts, 2 courts extérieurs et un club house.

## L'ÉCOLE DE TENNIS ET LES COURS ADULTES

Les enfants sont accueillis à partir de 4 ans. Ils sont bien encadrés par Katia BON, Monitrice diplômée d'état, qui délivre un enseignement de grande qualité y compris pour les adultes. Les cours ont lieu pendant la période scolaire, les inscriptions se font début septembre mais il est recommandé de se préinscrire pour réserver sa place.

## LE BADMINTON ET LE PICKLEBALL « loisir »

Chaque mardi à 20 h 30, nous libérons nos 2 courts couverts pour que nos licenciés puissent pratiquer – de façon ludique – ces 2 sports de raquettes. Le Tennis Club de PRISSE a été l'un des premiers en France à introduire, sur l'initiative de Katia BON, le jeu de Pickleball très pratiqué aux U.S.A..

Le club organise chaque année, une « nuit du Badminton » avec concours de déguisement « le Badbecue » et 2 tournois de Pickleball avec repas.

## INSCRIPTION AU TENNIS CLUB – SAISON 2019/2020

### (Club house)

- > Mercredi 04 Septembre de 14 à 18 heures
- > Vendredi 06 septembre de 17 à 18 h 30
- > Samedi 07 septembre de 10 à 16 heures
- > Lundi 09 septembre de 17 à 18 h 30
- > Mercredi 11 septembre de 14 à 18 heures.



Equipes jeunes

## LES TOURNOIS

Notre club organise 3 tournois officiels au cours de l'année, un tournoi de double, un tournoi de simple et dès la rentrée prochaine un tournoi réservé aux jeunes.

Pour info : 140 personnes ont participé à notre dernier tournoi double.

## STAGES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Pendant tout le mois de Juillet et certaines semaines d'Août, des stages sont organisés au profit des jeunes et des adultes ainsi que pendant les autres vacances scolaires.

Inscription auprès de Katia BON : 06.49.28.96.90 –

## CHAMPIONNATS ET TOURNOIS

Les joueurs du club participent – en équipes – aux différents championnats départementaux et régionaux. Ils représentent dignement la commune de PRISSE.

Notre club est ouvert à tous, venez le découvrir et profiter de quelques bons moments de sport à proximité de chez vous

## POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

**Katia BON** : 06.49.28.96.90

**Pierre DUBOIS** : 06.40.14.23.43 -



Les adhérents

## ADMR

L'Association ADMR de Prissé a tenu son assemblée générale vendredi 7 juin 2019 et a présenté un bilan annuel de ses activités très positif. 13973 heures ont été réalisées chez les bénéficiaires sur les six communes dont 7735 heures à Prissé.

En 2018, 61 prisséens ont fait appel aux services de l'ADMR pour du ménage, de l'aide à la personne.

L'association propose également le portage de repas par le biais de l'association de Mâcon et un service de téléassistance. 13 salariées interviennent au domicile des bénéficiaires des 6 communes et 1 assistante technique gère les appels téléphoniques, les visites, le planning des interventions et peut répondre aux questions des familles souhaitant des informations sur les services proposés par l'association.

Le bureau est situé rue de la mairie à Prissé et est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00. Les bénévoles et les salariées remercient les habitants de la commune pour leur accueil lors de la vente de calendriers à domicile et leur participation à la vente de plantes fleuries qui a eu lieu cette année le samedi 25 mai sur la place du village.



# Garderie Les P'tits Loups

L'année scolaire s'est terminée dans d'excellentes conditions avec une fréquentation stable des enfants durant toute la période scolaire. Les petits de maternelle, toujours nombreux ont pris leur marque et les larmes de début d'année ne sont plus qu'un mauvais souvenir.

Elles ont fait place aux sourires, aux goûters et aux jeux partagés avec les copains. Le nouveau bac à sable a fait des heureux les jours de soleil. La garderie a fait l'acquisition de pelles à poignée, pelles d'épicier, petites pelles à main, râpeaux, truelles, tamis, arrosoirs, seaux, moules à sable ... pour compléter les jeux de sable déjà existants. Tout le matériel nécessaire pour faire place à l'imagination et édifier de beaux châteaux et autres constructions. Les plus grands, quant à eux ont parfait leurs jeux de jambes avec les nouveaux ballons.

## LA COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION RESTE INCHANGÉE.

- > Nathalie BONNETAIN : Présidente 06 62 06 61 47
- > Nathalie LAVAL : Vice-présidente
- > Stéphanie CANIOU : Trésorière
- > Magalie THEVENET : Trésorière-adjointe
- > Nathalie BERTHET : Secrétaire
- > Matthieu OBERDORFF : Secrétaire-adjoint

# Don du sang

Même si de nombreuses recherches sont en cours pour remplacer le sang humain par un succédané artificiel, leurs auteurs nous assurent que ce n'est pas demain qu'on y arrivera, et même l'après-demain leur semble encore lointain. Ainsi aurons-nous encore longtemps besoin du sang de nos bénévoles pour soigner le million de malades qui en reçoivent chaque année en France. Depuis des décennies et jusqu'à présent, nous avons un solide réseau de bénévoles qui infailliblement manifestaient leur générosité en venant régulièrement donner leur sang lors des collectes mobiles dans le Val Lamartinien. Mais voilà : ces bénévoles vieillissent, on les voit irrémédiablement « sortir » du fichier des donneurs de l'Etablissement Français du Sang à l'approche de leur 71<sup>e</sup> anniversaire. Et leur renouvellement par les générations suivantes s'avère de plus en plus difficile....Aussi les responsables de l'amicale sont-ils heureux quand ils voient un père ou une mère amener son fils ou sa fille pour un premier don à la collecte qu'ils organisent.

## → INFORMATIONS PRATIQUES POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019 :

Pour la rentrée prochaine, les horaires d'ouverture restent inchangés : dès 7 h 15 le matin, et le soir de 16 h 30 à 19 h 00 lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les inscriptions pourront se faire directement dans les locaux de la garderie du lundi 2 septembre 2019 au 6 septembre 2019 de 17 h 00 à 19 h 00 mais aussi en cours d'année, en cas de besoin des parents.



Le premier don de Camille de Berzé-la-Ville, amenée par son papa Manu

Donneurs fidèles, convainquez vos enfants et vos jeunes voisins de venir aux prochaines collectes du Val Lamartinien, qui auront toutes lieu les matins de 8h 30 à 12h 30 :

- > **mercredi 26 juin à Igé**
- > **mercredi 21 août à La Roche Vineuse**
- > **mercredi 23 octobre à Bussières**
- > **lundi 30 décembre à Verzé.**

# Conseils de prévention contre les cambriolages

## Les bons réflexes au quotidien



Installer des équipements adaptés et agréés (volets, éclairage programmé, détecteur de présence, système d'alarme)



Photographier ses objets de valeur, les placer en lieu sûr et garder les factures



Confier le double des clés à une personne de confiance, ne pas les cacher à proximité de son domicile

## Opération tranquillité vacances



Télécharger et remplir le formulaire sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) : rubrique Ma sécurité > Conseils pratiques



Se rendre dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie pour s'inscrire (jusqu'à 48h avant le départ)



Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de l'ordre surveillent le domicile

## Avant de partir en vacances



Ne pas diffuser ses dates et lieux de vacances sur les réseaux sociaux



Signaler son absence à son entourage (famille, ami, voisin)



Faire suivre son courrier et transférer sa ligne fixe sur son téléphone mobile



Créer l'illusion d'une présence (programmeur pour la lumière, la TV, etc.)

## En cas d'effraction

17

Prévenir immédiatement la police ou la gendarmerie



Préserver les traces et indices à l'intérieur et à l'extérieur



Porter plainte muni d'une pièce d'identité\*



Faire opposition auprès de sa banque pour les chèquiers et cartes de crédit dérobés



Déclarer le vol à son assureur par lettre recommandée dans les 2 jours ouvrés



Prendre des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures)

\* Ou sur <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



@Place\_Beauvau



/ministere.interieur



@ministere\_interieur

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

# Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans. Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement. La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille. Plus d'information sur [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc) et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone.



# Numéros d'urgence

## Enfance en danger

119 [www.allo119.gouv.fr](http://www.allo119.gouv.fr)

## SMUR Mâcon

15 03 85 34 33 00

## Centre Hospitalier de Mâcon

03 85 20 30 40 [www.ch-macon.fr](http://www.ch-macon.fr)

## Pompiers

18 (112) [www.sdis71.fr](http://www.sdis71.fr)

## Centre Anti Poison (Lyon)

04 72 11 69 11 [www.centres-antipoison.net/lyon](http://www.centres-antipoison.net/lyon)

## Police Secours

17



# Etat civil

## NAISSANCES



**TESSIEUX  
Mathis**  
18/02/2019 - Mâcon  
GARÇON



**TORRES-CLIQUOT  
Ambre**  
02/03/2019 - Mâcon  
FILLE



**MASSART  
Théodore**  
08/03/2019 - Arnas  
GARÇON



**PELLETIER HOCDE  
Thiméo Adrien Roger**  
23/05/2019 - MÂCON  
GARÇON

## DÉCES

**PAROISSE Paulette Juliette Andrée née CREUILLENET**  
07/01/2019 - Cluny

**DUVERT René**  
17/01/2019 - Mâcon

**DUMON Jacqueline Jeanne Marie née FONTAINE**  
27/02/2019 - St-Laurent / Saône

**AME Jean Marie Henri**  
04/04/2019 - Mâcon

**GENEVOIS Florence née BONDOUX**  
13/04/2019 - Prissé

**CARNEIRO DIAS José**  
19/04/2019 - Mâcon

**AME Adrienne née CHATELET**  
23/04/2019 - Tournus

**CORTAMBERT Georges**  
23/04/2019 - Mâcon

**VERRON Jean Edmond Emile Claude**  
12/05/2019 - Mâcon

**>Inhumations au cimetière ou passage  
de corps sur la commune :**

**THOMACHOT Eric André**  
20/02/2019 - Chalon / Saône

**THOMAS Roselyne Marie née DEVILLARD**  
07/04/2019 - Cluny

**DUNAND Henriette née VAÏ**  
21/04/2019 - Thoissey

# Renseignements utiles

## Mairie

**Adresse postale :** 75 rue de la Mairie - 71960 PRISSE

• Fermeture d'été du 5 au 23/08

**Courriel :** mairiedeprisse@orange.fr **Tél.:** 03 85 37 80 08 **Fax :** 03 85 37 63 15 **Site :** www.mairie-prisse.fr

**Ouverture du secrétariat :** Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h + vendredi de 13 h 30 à 16 h

**Permanence Maire-Adjointes :** Chaque lundi (sauf jours fériés) de 19 h à 20 h

**Responsable technique :** Ateliers municipaux : Loïc GUYOT - **Tél.:** 03 85 37 62 61

**Location salle des fêtes :** Réservations salles et parc - **Tél. mairie :** Gestionnaire : Isabelle HUMBERT - **Tél.:** 03 85 37 62 87

## Services publics

### LA POSTE

Levée du courrier : **16h** du lundi au vendredi  
**12h** le samedi

### AGENCE POSTALE COMMUNALE EN MAIRIE

> Du lundi au vendredi **de 8h30 à 12h**  
☎ **03.85.23.01.30**

FERMETURE  
D'ÉTÉ  
du 5 au 23/08

### SERVICE DES EAUX

#### SYNDICAT DES EAUX de la Petite Grosne - La Roche Vineuse

Ouvert tous les jours de 9h00 à 12h00,  
et le mercredi de 13h00 à 16h00

**Services aux abonnés :** ☎ 03 85 37 70 31

**E-mail :** syndicat.abonnes@petitegrosne.fr

**Urgences :** ☎ 0977 401 127

### ASSAINISSEMENT

**SUEZ Environnement à Charnay-lès-Mâcon :** 0977 409 443

### GAZ - ELECTRICITE

**EDF accueil :** ☎ 0970 83 33 33

**Urgence gaz :** ☎ 0800 47 33 33

**Dépannage électricité 24h/24 :** ☎ 09 72 67 50 70

**ERDF :** Pour connaître les prévisions de coupures dans la commune, inscrivez vous sur **www.erdf-prevenance.fr**

## Service-public.fr - Démarches en ligne

**Habitants de Prissé, vous pouvez désormais effectuer les démarches en ligne suivantes :**

- > Demande d'inscription sur les listes électorales
- > Recensement citoyen obligatoire à partir de 16 ans
- > Déclaration de changement de coordonnées

**En vous connectant à :**

### BUS : TRANSPORTS À LA DEMANDE (TREMA)

Réservation obligatoire

N° vert ☎ **0800 35 00 34**

Site Internet : **www.trema-bus.fr**

Mail : **contact@trema-bus.fr**

### BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

☎ 03 85 37 89 31

Ouverture :

- > Mardi de **16h30 à 18h30**
- > Mercredi de **16h à 18h30**
- > Vendredi de **11h45 à 13h45** (sauf vacances scolaires)
- > Samedi de **9h30 à 12h**

HORAIRE d'été  
JUILLET et AOUT  
Mardi :  
16h30 à 18h30

### TRÉSOR PUBLIC DE LA ROCHE VINEUSE :

**FERME LE 31/08/19**

**A compté du 01/09/19 s'adresser à :**

La Trésorerie Mâcon Municipale  
24 bd Henri Durand - MACON

☎ 03 85 22 53 10

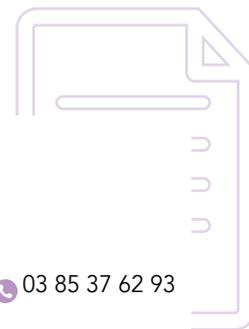
### CONCILIATEUR DE JUSTICE :

M. Georges-Max THIRION

☎ 03 85 38 17 48 ☎ 06 88 07 20 40



# Renseignements utiles



## Médical - Paramédical

- > **Médecin** : Dr NOVELLO - Dr GROSDÉMANGE - Dr JUGNON-FROMENTIN ☎ 03 85 37 83 40
- > **Ophthalmologiste** : Mme GOICHOT ☎ 03 85 40 92 48 - RDV : [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)
- > **Pharmacie des 2 Roches** ☎ 03 85 37 84 13
- > **Infirmières** : Mmes CHAPATON - GHEURY - GROPOSO - VERT ☎ 03 85 37 60 24
- > **Masseur-Kinésithérapeute** : MET / RAMEAU / ANGINOT - AUBLANC / LANEYRIE : 211 Rue de la Fontaine - ☎ 03 85 37 62 93
- > **Ostéopathes** : MET Patrick : ☎ 03 85 37 62 93 / GUERIN Justine : ☎ 06 29 22 25 56
- > **Diététicienne** : NAVAS Amélie - ☎ 06 76 14 09 30
- > **Sage-femme** : CHEVALET Florence - ☎ 06 88 69 39 30
- > **Psychomotricienne** : TISSIER Laure-Anne - ☎ 06 19 75 33 45
- > **Psychologue** : GUÉRIN Gwladys - 211 Rue de la Fontaine : ☎ 06 59 50 19 85

## Bien-être

### CENTRE BIEN-ÊTRE ET AMINCISSEMENT

MET-DORIDON Isabelle ☎ 03 85 37 61 58

### SOPHROLOGUE

DUVENTRU Martine ☎ 06 11 43 23 45

### GÉOBIOLOGUE - MAGNÉTISEUR

CAMPS Alain ☎ 07 82 35 86 73

### ART THÉRAPEUTE

MOULLE Anne ☎ 06 72 93 57 26

## Social

### SERVICE SOCIAL

Assistante sociale - Maison Départementale des Solidarités  
268, rue des Epinoches - LACROIX Marylin ☎ 03 85 21 65 17

### ASSOCIATION PORTAGE REPAS À DOMICILE

- > **St Gengoux le National** ☎ 03 85 92 55 23
- > **ADMR Mâcon** ☎ 03 85 38 21 86

### A.D.M.R (Espace Polyvalent, 75 rue de la Mairie)

Bureau ouvert : **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h**  
☎ 03 85 37 89 38 - Mail : [admr.prisse@orange.fr](mailto:admr.prisse@orange.fr)

### HAMEAU DE L'EAU VIVE - LA ROCHE VINEUSE

Bureau ouvert : **du lundi au vendredi de 8h à 17h** ☎ 03 85 36 63 40

### MICRO-CRÈCHE DE PRISSÉ (M.B.A.)

173, rue de la Fontaine - ☎ 03 85 38 97 41

## Activités Associations communales

**FOYER RURAL** Zumba, pilate, atelier peinture, danse, gym, anglais, couture, yoga, scrapbooking Présidente **Mme Laure FAVRE**  
☎ 06 13 16 77 65

### BASKET

Etoile Sportive Prissé-Mâcon  
Président **M. Pascal CORTAMBERT** / ESPM  
Président **ESPM 2002 - M. Jean-Philippe LACHAIZE**  
Bureaux (372, rue de la Fontaine) ☎ 03 85 37 64 31 /  
Salle des sports - ☎ 03 85 37 62 73

### PÊCHE

La Gaule de la Petite Grosne  
Président **M. Albert GUERIN** ☎ 03 85 29 96 93

### PÉTANQUE LOISIRS

(avril à octobre)  
Contact : **René MALATIER** ☎ 06 59 39 31 17

### TAROT

Les 3 Bouts (octobre à avril)  
Contact : **Maurice AULAS** ☎ 03 85 37 83 42

### CHASSE

L'Echo de la Blanchette  
Président **M. Philippe JACO** ☎ 03 85 35 84 99

### ÉCOLE

Patronage laïque  
Présidente **Mme Aurélie ROUSSILLON** ☎ 03 85 38 46 08

### GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Les P'tits Loups  
Présidente **Mme Nathalie BONNETAIN** ☎ 06 62 06 61 47

### AÎNÉS RURAUX

Cercle de l'Amitié  
Présidente **Mme Jacqueline VERHAEGHE** ☎ 03 85 37 64 09

### VÉLO

Association Cycliste Prisséenne  
Président **M. Gilles BLETON** ☎ 06 84 64 22 20

### TENNIS

Tennis Club Prisséen  
Président **M. Pierre DUBOIS** ☎ 03 85 37 85 04

### SIBÉ MUSIQUES

La Coda  
Président **M. Daniel THEVENET** ☎ 03 85 37 60 36

### THÉÂTRE

TPBS  
Président **M. Jean-Jacques NONOT** ☎ 03 85 37 82 23

### AS DES AS

On prête tout ☎ 08 20 71 19 01

### AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DU VAL LAMARTINIEN

Président **M. Aurélien BERGER**

### CŒURS ET CRAMPONS

Président **M. Didier PICARD** ☎ 06 84 75 02 69

### CORRESPONDANT LOCAL DE PRESSE

**M. Daniel THEVENET** ☎ 06 07 51 74 37 / 03 85 37 60 36

Services pour les déchets :  
M.B.A. - Pôle Environnement

03 85 38 44 39

### RAMASSAGES DES ORDURES MÉNAGÈRES

A partir de 7 heures :

- > **Pour le bourg** : mardi matin et vendredi matin
- > **Pour les hameaux** : mardi matin

### CONTENEURS POUR TRIS SÉLECTIFS :

En permanence aux lieux suivants :

- > **Route Blanche,**
- > **Route Lamartine, Chemin de Liennant,**
- > **Rue de la Fontaine,**
- > **Route de la Blanchette,**
- > **Route de Mouhy, Parking Super U.**

Déchetteries :

- > **La Roche Vineuse** : lundi, mercredi, vendredi, samedi de **8h à 12h et de 14h à 17h30**
- > **Charnay lès Mâcon** : du lundi au samedi, de **8h30 à 12h et de 14h à 17h**
- > **La Grisière (d'avril à octobre)** : du lundi au samedi de **8h à 12h et de 14h à 17h30** et dimanche de **9h à 12h.**

Accès à toutes les déchetteries du périmètre de MBA, toutefois une inscription préalable est nécessaire pour la lecture automatisée des plaques d'immatriculation.

### RAMASSAGE D'ENCOMBRANTS :

(dépôt la veille au soir en bordure de voie publique)

Un porte à porte 2 fois par an pour les habitants ne pouvant pas se déplacer (**de 5h30 à 13h**).

S'inscrire en téléphonant à la MBA -

Pôle Environnement : 03 85 38 44 39

Prochaines dates  
de ramassage :  
03/12/19

### RÉCUPÉRATION VÊTEMENTS, LIVRES, CHAUSSURES, CHAPEAUX, CUIRS :

- > Conteneurs Association "RELAIS", en permanence Rue de la Fontaine, Route de la Blanchette.
- > Conteneur "Eco'Sol" Le Pont, en permanence Route Lamartine

### RAMASSAGE BOUCHONS DE LIÈGE :

2 fois par an par l'association "AMI".

Dépôt Cour de la Mairie, la 1<sup>re</sup> semaine d'avril et d'octobre

### RÉCUPÉRATION TÉLÉPHONES PORTABLES :

Par l'association FNATH-mobile -

Dépôt secrétariat de Mairie.

Groupe scolaire

### ECOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

enfants de 3 ans au CM2

Directeur : M. Jean-Pierre LOVATO

03 85 37 80 42 / 06 37 43 25 58

### RESTAURANT SCOLAIRE

03 85 37 60 82

Ouvert : **lundi, mardi, jeudi et vendredi**

Renseignements administratifs : 03 85 37 80 08

### GARDERIE PÉRISCOLAIRE

03 85 37 60 82

Ouvert : **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 9h00 et de 16h30 à 19h** les jours de classe.

### RAMASSAGE SCOLAIRE

- > **Maternelle et élémentaire** : Hameaux uniquement. Renseignements et inscriptions : Mairie
- > **Enseignement secondaire** : Bourg et hameaux Renseignements : M.B.A.

### RAMASSAGE «MACONNAIS BEAUJOLAIS MOBILITES»

03 85 21 98 78

Culte

### PAROISSE SAINT VINCENT EN VAL LAMARTINIEN :

Route de Mâcon - La Roche Vineuse

- > **Père Nicolas GOURY** 03 85 38 60 70  
nicogoury@club-internet.fr
- > **Père Jean FORGEAT** 03 58 19 50 21  
forgeat.jean@neuf.fr

Permanence d'accueil: **les mardi, mercredi, et vendredi de 15h à 18h à la Maison Paroissiale** (1<sup>re</sup> maison à l'entrée du Bourg de la Roche Vineuse) 03 85 37 65 17

# Calendrier des manifestations

## Juillet

Mercredi 3	Soirée Théâtre au parc municipal - TPBS
Vendredi 5	Assemblée générale ESPM
Samedi 6	Concours pétanque FJ Rallye 71
Tout le mois	Stages de tennis Tennis Club

■ Notes : vacances scolaires : Samedi 6 - Fête Nationale : dimanche 14

## Octobre

Dimanche 6	Vide Greniers ESPM
Samedi 12	
Dimanche 13	Fête du vin nouveau PCF Mâcon
Samedi 19 et Dimanche 20	Week-end gourmand à la Cave Vignerons des Terres Secrètes

■ Notes : vacances scolaires : samedi 19/10 au dimanche 3/11

## Août

Vendredi 30	Concours de Pétanque semi-nocturne - ESPM
Tout le mois	Stage de Tennis - Tennis club

■ Notes : Fête Assomption : jeudi 15

## Novembre

Samedi 9	Concours de Belote Cercle de l'Amitié
Lundi 11	Commémoration 14-18 Municipalité
Samedi 16	Concours de Belote à Verzé FNACA
Dimanche 17	Bourse aux jouets Patronage Laïque
Samedi 30	Course Pédestre Association Cycliste

■ Notes : Toussaint : vendredi 1er - Armistice 1918 : lundi 11

## Septembre

Samedi 7	Journée détente FNACA
Fin août ou Début septembre	Tournois « National cup » - Tennis Club
Samedi 14 et Dimanche 15	Journées Nationales du Patrimoine
Samedi 29	Exposition-vente du club - Cercle de l'Amitié

■ Notes : rentrée scolaire des élèves : Lundi 2

## Décembre

Sam. 7 et Dim. 8	Exposition peinture, Foyer Rural scrapbooking, couture
Dimanche 8	Banquet des Anciens C.C.A.S.
Vendredi 20	Fête de Noël Écoles Patronage Laïque

■ Notes : Mercredi 25 - vacances scolaires : samedi 21/12  
au dimanche 05/01/2020

# Alphonse de Lamartine à Montceau

« L'oncle terrible », « l'épouvantail de ma jeunesse » : c'est ainsi qu'Alphonse de Lamartine dénommait son oncle François de Lamartine qui, lui, qualifiait son neveu Alphonse « d'archi fou qui mène une vie dissolue ».

François de Lamartine, décédé le 29 avril 1827, avait donc légué son château et terrains situés sur Montceau, les Bouteaux, les Farquets et Colonge à sa sœur Marie Anne Charlotte Eugénie qui, elle, désignera son neveu Alphonse comme légataire universel le 2 juin 1827. Le 23 octobre 1833, Alphonse de Lamartine qui avait épousé, le 6 juin 1820 une anglaise, Marie Anne Elisa Birch, dite Marianne, entre en possession de Montceau par ordonnance du tribunal civil de Mâcon.

Il entreprend des travaux, dont la galerie située au sud de la cour d'honneur et qui dessert les salons ; salons qui accueillent hôtes nombreux de Lamartine et de Marianne : jamais moins de 11 convives à table. C'est un emploi du temps chargé. Dès le matin 5 heures, il travaille dans son bureau : le matin du 4 octobre 1850, il écrit « les stances au Comte d'Orsay » : « J'ai vécu pour la foule et je veux dormir seul ». Ce cabinet de travail domine le couvert des Marronniers qu'il a baptisé « Salon de dieu », Salon de dieu aujourd'hui classé monument historique. C'est quand vient le temps d'écrire « l'histoire des girondins » qu'il fait ériger le petit pavillon octogonal, tout en bois qui porte le nom de « la solitude » ou de « pavillon des girondins » et anciennement « la chaumière » par les anciens des hameaux environnants, car précédemment recouverte de chaume.

De la chaumière, il avait vue sur l'avenue que Marianne avait fait prolonger du château jusqu'à la grande route royale de Mâcon à Charolles, et fait construire au débouché les deux pavillons de style anglais, qui existent toujours.

C'est aussi de la chaumière qu'il avait vue sur les 50 hectares de son vignoble : c'était 32 vigneronnages, et Alphonse de Lamartine, poète, écrivain, homme politique aimait à le rappeler « avant tout je suis un grand vigneron ». C'est ainsi qu'il fit arracher les noyers centenaires qui bordaient l'allée du château parce qu'ils faisaient du tort à ses vignes. Mauvais gestionnaire, mais toujours généreux, il rachète cher la part de ses vigneronnages qu'il revend avec la sienne à des prix dérisoires.

Il offrira d'ailleurs, à la commune de Prissé, sa première pompe à incendie. Quand au pavillon des Girondins, propriété de l'académie de Mâcon, détruit par un incendie dans la nuit du 29 au 30 mars 1996, il sera reconstruit à l'identique avec l'aide de bénévoles pour la structure, et les capacités d'un compagnon du devoir pour l'intérieur.

En mémoire, les vieux Montcelliens gardaient Marianne de Lamartine comme une femme très douce, d'une grande simplicité et d'une bonté admirable ; elle était très aimée des vigneronnages. Jamais elle n'a pu se consoler de la perte de ses deux enfants.

Elle meurt à Paris le 21 mai 1863 et est inhumée au caveau de Saint Point. C'est le 28 février 1869 qu'Alphonse de Lamartine s'éteint dans le chalet de Passy que la ville de Paris avait mis à sa disposition. Sa famille refuse les obsèques nationales proposées par l'empereur et le 4 mars le cercueil arrive en terre natale.

Après une célébration à la cathédrale Saint Vincent de Mâcon, le cortège funèbre prend la route de Saint Point, le prêtre et la croix en tête. « Les cloches des églises sonnaient le glas... Par tous les sentiers des vallées et des collines accouraient les hommes et les femmes ».

Le convoi s'arrêta un instant en face du château de Montceau. Les hommes se découvrirent, les femmes pleuraient leur bienfaiteur au souvenir de l'immense générosité de Monsieur de Lamartine.

**Michel DAVENTURE**





*Conscrits 2019*